

À QUEL ENDROIT VOTER SUR LA COMMUNE POUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN PROCHAINS ?

Certains bureaux de vote ont été modifiés
 afin de répondre aux conditions réglementaires
 d'accueil du public.

VOUS VOTIEZ HABITUELLEMENT AU BUREAU DE VOTE		VOUS VOTEREZ AU BUREAU DE VOTE SUIVANT LORS DES PROCHAINES ÉLECTIONS LES 20 ET 27 JUIN
B.1 - Hôtel de Ville 1, Avenue de la Division Leclerc		Inchangé
B.2 - Espace Jeunes Place de l'étoile		Maison des Arts 18, avenue Charles de Gaulle
B.3 - École maternelle Jean Moulin Rue du Plateau		Inchangé
B.4 - École maternelle Louis Pergaud Rue Jules Ferry		Inchangé
B.5 - École maternelle Reine Astrid Boulevard de la République		Inchangé
B.6 - Château du Vivier Parc du Château du Vivier		Centre de loisirs «Arc-en-Ciel» Parc du Château du Vivier
B.7 - École primaire Louis Pergaud Rue Jules Ferry		Inchangé
B.8 - Maison des Associations 25, route de Quarante Sous		Inchangé